

PV Conseil Municipal du vendredi 8 août 2025

Présents Y BIDOU JM CADEAC P LEFEVRE I GANDIT

Excusés C LOUDET (procuration I Gandit) MC VERDIER (procuration Y BIDOU) J VERDIER (JMCadéac)

Prêt Long Terme pour le Pont du Coustou

L'obtention de subventions supplémentaires permet de solliciter finalement un emprunt de 90 000 €. Nous attendons le dernier tableau d'amortissement car le taux est passé de 3 % à 2,30 % (baisse du taux de livret A le 1^{er} août).

Antérieurement, pour une simulation de 94 000 € à 3 %, les informations étaient les suivantes :

- annuité normale 5 398,22 €
- différé de remboursement de 3 ans, donc en 2028 paiement exceptionnel de 8 724,66 €

La Banque des Territoires nous précise que à long terme le taux moyen du livret A compte tenu de ses fluctuations est à 2 %.

Mandat donné à I GANDIT pour réaliser toutes les démarches

-

Décision Modificative

Plusieurs ajustements sont nécessaires.

La DM se présente comme suit :

- 1 / **En Fonctionnement** + 3 000 € au 60612 électricité
 - + 1 000 € au 6068 autres fournitures
 - 1 000 € au 61524 entretien bois et forêts
 - 3 000 € virement à la SI

2 / En Investissement

- *Dépenses* + 11 600 € au 203 ingénierie pont
- *Recettes* + 14 600 € au 13461 DETR église
 - 3 000 € au 021 virement de la SF

Approuvé

Convention avec la SCI L'Eglantière

Le franchissement du Pont étant impossible à compter du 29 septembre, un franchissement piétonnier sera organisé par la passerelle du camping l'Eglantière. Pour ce faire un terrassement sera aménagé à la suite d'un début de chemin empierré dans l'angle droit de la voie du Coustou dans la prairie du camping pour rejoindre la passerelle et permettre le stationnement de 2 voitures. La solidité de la passerelle a été contrôlée par notre bureau d'Etudes. A noter que la passerelle devrait être utilisée pour le passage d'une ligne de tuyaux. Une aire stabilisée de sable devra également être installée pour la pose de la citerne Incendie. Discussion en cours avec le SDIS.

Plusieurs points encore à régler :

Usage privé/usage public pour Toussaint

Extension ponctuelle d'assurance de la commune

Remise en état initial du chemin ou chemin conservé après travaux par l'Eglantière

Délégation à Yvé Bidou et Isabelle Gandit pour conclure la Convention.

1.
2.
3.